

Qu'est-ce qu'un pronom relatif simple ?

Les **pronoms relatifs simples** sont les mots : *qui*, *que* (ou *qu'*), *où*, *dont*, *quiconque*.

- Ils sont formés avec un seul mot.
- Ils sont toujours invariables en genre et en nombre.

Remarque : comme tous les pronoms relatifs

- Ils servent à introduire une proposition subordonnée relative.
- Le groupe de mots remplacé par un pronom relatif s'appelle « l'antécédent ».

Exemple :

- *J'ai aperçu un élève **qui** sortait de l'école.*
- Le pronom relatif « *qui* » est formé d'un seul mot.
- Il remplace le groupe nominal « un élève », qui est son antécédent.
- Il est invariable.
- « *qui* » est un pronom relatif simple.